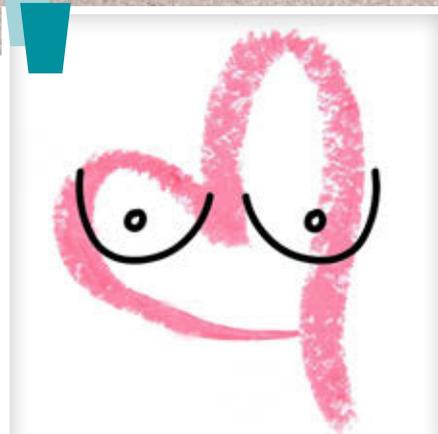




**DOSSIER :**  
L'association  
des professionnels  
de santé  
pages 8 et 9



**L'ESSENTIEL DU CONSEIL**  
Taxes sur le bâti **p.4**



**ACTUALITÉS**  
Octobre rose **p.6**



**LES TEMPS NATURE**  
Les champignons **p.14**

## Edito

### La santé, enjeu majeur pour la population



Il y a une dizaine d'années la question de l'avenir médical de la commune se posait. La retraite des 2 derniers médecins, présents depuis plus de 30 ans, était annoncée et devenait sujet d'inquiétude pour les martignolais, les professionnels paramédicaux, les élus. La construction d'une maison santé devenait un projet phare de la mandature 2008 – 2014.

Afin d'éviter le désert médical et favoriser l'arrivée de nouveaux médecins, la municipalité a voté la construction d'un bâtiment. L'investissement se finance grâce aux loyers des cabinets. Ce n'était pourtant qu'une partie de la solution. Les professionnels de santé actuels souhaitent travailler en équipe, une richesse au service de l'humain et du soin. C'est pourquoi une association des professionnels de santé s'était constituée : ASPRO. Un nom évocateur, d'un célèbre antidouleur !

Au final c'est un pôle santé qui a vu le jour, une zone d'activité réservée aux activités de soin, au sens large. La maison de santé pluridisciplinaire communale fut rapidement rejointe par une pharmacie, et une clinique vétérinaire. Au sein même de la maison de santé pluridisciplinaire de nouvelles compétences ont enrichi l'offre de soin. Le dispositif novateur ASALEE (action de

santé libérale en équipe) a pu venir soulager les médecins du suivi des patients souffrant de pathologies chroniques. Un cercle vertueux s'est créé, on ne peut que s'en réjouir.

La crise sanitaire qui vient de nous frapper nous montre que la coopération des professionnels participe à l'efficacité et la reconnaissance du territoire par les autorités de santé. Les martignolais ont pu être vaccinés au plus près de chez eux : au cabinet des médecins, à la pharmacie ou encore au centre de vaccination de Retiers. Quand des déplacements ont présenté une difficulté, la navette du CCAS (centre communal d'action sociale) a été mise à contribution.

Tous les cabinets sont occupés, dont certains à tour de rôle par plusieurs professionnels. Notre dentiste pense, à son tour, à sa fin de carrière. Son cabinet ne répond pas aux normes d'accès PMR (personne à mobilité réduite) ce qui rend difficile sa transmission. La construction d'une extension de la maison de santé s'avère nécessaire pour pouvoir accueillir de nouveaux professionnels. Elle sortira de terre dans l'année. On peut déjà voir sa zone d'implantation sur le pôle santé.

Le pari de la construction de la maison de santé est une réussite, son extension permettra de pérenniser l'offre de soins sur notre territoire.

Véronique Brémond  
Adjointe au Maire

## SERVICES PUBLICS

### ► MAIRIE – CCAS

Lundi : 9 h - 12 h  
mardi, mercredi, jeudi, vendredi :  
9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h  
12, place de la Mairie, 02 99 47 90 25  
mairie@martigneferchaud.bzh  
ccas-urba@martigneferchaud.bzh

### ► MÉDIATHÈQUE L'ENVOI

Place Sainte Anne, 02 99 47 83 12  
mediatheque.martigneferchaud  
@rafcom.bzh

### ► CAMPING DU BOIS FEUILLET

Rue de Feuillet, 06 40 45 49 42  
camping@ville-martigne-ferchaud.fr

### ► AGENCE POSTALE COMMUNALE

1 avenue Maréchal Foch, 02 99 47 90 42  
- Lundi, Mercredi : 14 h – 17h30  
- Mardi, jeudi, vendredi : 8 h 45 – 12 h  
- Samedi : 9 h – 12 h

### ► DÉCHETTERIE

Route du Verger  
- Lundi : 14 h – 18 h  
- Samedi : 9 h – 12 h / 14 h – 18 h

### ► ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Rue Louis Pasteur, 35240 Retiers  
02 99 43 64 87

## ENFANCE JEUNESSE

### ► GROUPE SCOLAIRE

#### « LE JARDIN DES MOTS »

- Ecole maternelle publique  
8 rue du Maréchal Leclerc,  
02 30 28 10 72  
- Ecole élémentaire publique  
15 boulevard Saint Thomas,  
02 99 47 90 46  
Directrice : Daphnée Lecieux  
ecole.0352190r@ac-rennes.fr

### ► ECOLE PRIVÉE

#### SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

5 avenue du Maréchal Foch,  
02 99 47 91 61  
Directrice : Chloë Bolzec  
eco35.st-j-b-salle.martigne-ferchaud  
@enseignementcatholique.bzh

### ► COLLÈGE PRIVÉ SAINT-JOSEPH

24 rue Courbe, 02 99 47 90 20  
Directeur : Mikaël Besnard  
accueil@collegemartigne.com

### ► SERVICE PÉRISCOLAIRE

02 99 47 86 66 - enfance-jeunesse  
@martigneferchaud.bzh  
Garderie : 02 30 28 10 71

### ► ACCUEIL DE LOISIRS MOM'ENT FOLIES

06 29 24 50 38

### ► RIPAME de la Roche aux Fées

02 99 43 64 87  
Mardi de 14 h à 17 h avec ou sans RDV

## SANTÉ

### ► PÔLE SANTÉ – rue Guy Martin

Médecins généralistes : 02 23 31 26 18  
Orthophoniste : 02 56 48 17 91  
Ostéopathe : 06 95 63 63 03  
Sage-Femme : 06 03 35 15 20  
ADMR soins infirmiers : 02 99 47 85 04  
Infirmières libérales : 02 99 47 93 26  
Infirmière Asalée : 07 55 63 30 35  
(sur rdv)  
Pharmacie : 02 99 47 96 32  
Opticien : 02 99 47 90 26  
Clinique vétérinaire du Semnon :  
02 99 47 90 66  
Psychologue : 06 10 92 98 07  
Dentiste : 02 99 47 89 13  
Kinésithérapeutes : 02 99 47 98 33  
Pédicure-podologue : 02 99 47 95 51  
Sophrologue : 06 88 63 53 39  
Bancel Ambulance : 02 99 43 61 61  
Ambulances Guerchaises :  
02 99 96 45 20

### ► CLIC de la Roche aux Fées,

Uniquement sur rendez-vous  
02 23 55 51 44  
clic.rocheauxfees@orange.fr



## ÉTAT CIVIL

du 10 août 2021  
au 10 septembre 2021

### NAISSANCES\*

**Eyad Ali Ahamat**  
Le 2 septembre

### DÉCÈS

#### Août

**Paulette Davy**  
89 ans, 2, parvis Louis Pasteur

**André Bodin**  
85 ans, 2, parvis Louis Pasteur

*\* L'apparition dans cette rubrique  
est soumise à accord des familles*

## PERMANENCES À MARTIGNE-FERCHAUD

### ► ASSISTANTES SOCIALES ANIMATRICE LOCALE D'INSERTION PUERICULTRICE

Sur rendez-vous, 02 22 93 68 00

### ► MISSION LOCALE (16-25 ans)

Sur rendez-vous, 02 99 75 18 07  
Retiers, le mardi

### ► HABITAT

02 99 43 64 87  
Le 4<sup>e</sup> vendredi du mois de 10 h à 12 h

## PERMANENCES HORS MARTIGNE-FERCHAUD

### ► ARCHITECTE CONSEIL DU DEPARTEMENT

Un mardi par mois à Retiers,  
02 99 43 51 41

### ► CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Janzé, aux Halles : le mardi de 9 h à 13 h

### ► MSA

Janzé, 37 rue Jean-Marie Lacire  
«Les Clématites» Bâtiment B  
Sur rendez-vous, 02 99 01 80 73

## ■ L'essentiel du conseil

### Convention de mise à disposition des équipements sportifs

Chaque année, le Collège Saint-Joseph acquitte une participation financière en contrepartie de l'utilisation des équipements sportifs communaux.

Pour l'année 2021-2022, la convention tripartite définissant les conditions de cette mise à disposition, renouvelable, par tacite reconduction, acte une contribution calculée sur les bases suivantes :

- 39 heures d'EPS x 35 semaines = 1 365 heures
- 55% en installation couverte soit 750 h au taux horaire départemental de 6 € soit 4 504,50 €
- 40 % en installation de plein air soit 546 h au taux horaire départemental de 2,50 € soit 1 365 €
- 5% restants correspondant aux heures de piscine.

La contribution totale du collège s'élève donc à 5 869,50 €.

### Exonération de taxe foncière

L'article 1383 du Code Général des Impôts prévoit, qu'à défaut de délibération limitant les effets, les constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage d'habitation sont exonérées de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) durant les 2 années qui suivent celle de leur achèvement.

Ce dispositif existe depuis 1992. Certaines communes avaient délibéré pour supprimer cette exonération de 2 ans sur leur part communale. C'est le cas de Martigné-Ferchaud par une délibération en date du 25 juin 1992.

Ces anciennes délibérations sont désormais caduques en raison d'une nouvelle rédaction de l'article 1383 du CGI. Il était donc nécessaire de re discuter le sujet. Le conseil a décidé d'une exonération de 40% de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et en a limité la portée aux logements n'ayant pas bénéficié d'un financement par un prêt aidé de l'État.

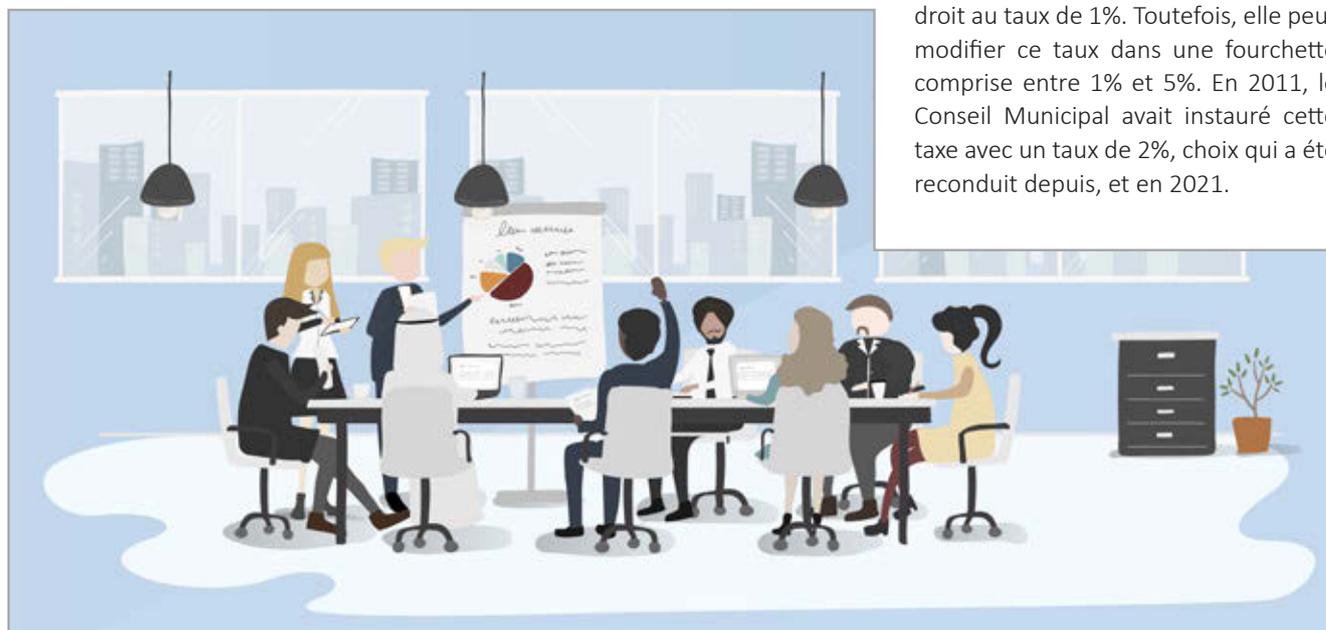
### Fixation du taux de la taxe d'aménagement

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, la « taxe d'aménagement » remplace la « taxe locale d'équipement » et la « participation pour aménagement d'ensemble ».

La taxe est applicable à toutes opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles.

L'article L.331-1 du Code de l'Urbanisme dispose que cette taxe est perçue en vue de financer les actions et opérations contribuant à la réalisation des objectifs définis à l'article L. 121-1 du code de l'urbanisme, c'est-à-dire contribuer au financement des équipements publics. Le produit de la taxe est affecté en section d'investissement du budget des Communes.

La Commune ayant un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé, la taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1%. Toutefois, elle peut modifier ce taux dans une fourchette comprise entre 1% et 5%. En 2011, le Conseil Municipal avait instauré cette taxe avec un taux de 2%, choix qui a été reconduit depuis, et en 2021.



## Le Jardin des Mots

### Présentation de la nouvelle école

Le 2 novembre 2020, pour la joie de tous, les élèves de maternelle et de CP faisaient leur entrée dans les nouveaux locaux. Quasiment un an jour pour jour, le 8 novembre prochain, jour de reprise avec les vacances d'automne, ce sera au tour des élémentaires – du CE1 au CM2 – d'investir un bâtiment tout neuf, spacieux et fonctionnel.

L'équipe enseignante, ravie de pouvoir enfin être réunie, se réjouit de ce moment et a donc, pour l'occasion, prévu un événement réunissant tous les élèves du Jardin des Mots autour d'une œuvre plastique et de plantation d'arbustes afin de créer du lien entre tous.

### Une équipe remaniée

L'équipe enseignante a connu quelques changements.

Solen Desprès, Lucie Riandière, Amandine Bourgain ont rejoint d'autres écoles à la rentrée. Compte tenu de la fermeture d'une classe maternelle, liée à la baisse démographique sur tout le territoire, Anaïs Cornet est désormais en élémentaire. Agathe Blanchot, en congé parental, est remplacée par Claire Chevrel jusqu'à son retour. Marion Salou a repris le chemin de l'école.

Enfin, nous avons le plaisir d'accueillir Grâce Pelé qui complète le planning de Claire, Anaïs et Marion ; et Gwendoline Boyer (absente de la photo) qui prend le relais de Daphné Lecieux (direction), et de Nathalie Vallet en maternelle.

Toutes ont hâte de mettre en œuvre les nombreux projets prévus pour l'année, et d'investir ensemble les nouveaux locaux !



## Le SKWATT



L'espace jeunes le Skwatt, accueille les adolescents de 11 à 17 ans, à partir du collège.

Des activités culturelles et sportives sont proposées les mercredis et samedis après-midi de 14 h à 18 h, ainsi que les vendredis soirs de 18 h à 22 h, et du lundi au vendredi durant les vacances scolaires.

Les objectifs pédagogiques du Skwatt :

- Proposer aux jeunes des temps de loisirs variés sur leur commune
- Favoriser la rencontre des jeunes du territoire
- Responsabiliser l'adolescent et l'accompagner dans son processus de socialisation
- Favoriser l'émergence de projets jeunesse

- Investir les jeunes dans la vie de leur commune
- Favoriser l'accès à l'information et à la prévention jeunesse

### Temps forts des vacances d'automne :

- Un stage multisport
- Un projet partenarial avec l'ALSH et l'EHPAD « Martigné à travers le temps » : création de panneaux avec des vues historiques de la commune et des témoignages d'habitants
- La journée « Soda Quest » organisée par le réseau jeunesse de Roche aux Fées Communauté
- Un tournoi de Mario Kart sur Switch à la bibliothèque l'Envol proposé par le réseau des médiathèques
- Des chantiers de jeunes

### Contact

06 31 18 34 62  
skwatt@martigneferchaud.bzh

  « Jeunes Skwatt »

## Centre de loisirs Mom'ent Folie



Nous souhaitons la bienvenue à Sylvain Michel qui a pris la direction de l'accueil de loisirs Mom'ent Folie le 8 septembre dernier.

### Contact

06 29 24 50 38  
al.martigneferchaud@famillesrurales.org

## La rue Courbe en sens unique

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre et pour une durée test d'un mois, une partie de la rue Courbe est en sens unique, de l'intersection avec la rue Abbé Bridel jusqu'à la rue Charles Doudet dans le sens entrant en venant d'Eancé. L'objectif est de fluidifier la circulation dans cette rue étroite et régulièrement impactée par du stationnement gênant. Pour rappel le code de la route interdit le stationnement sur trottoir et cheminement piéton (article R 417-11 du code de la route).



## Octobre rose 3<sup>e</sup> édition !

Les professionnels de la maison de santé vous donnent rendez-vous « **Pour des seins sans pépins** » le lundi 18 octobre 2021 à la médiathèque, salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage.

Venez échanger, partager et tester vos connaissances dans une ambiance conviviale et intime.

3 ateliers sont proposés : 10 h - 12 h 30 ou 14 h 30 - 17 h ou 18 h - 20 h 30.

Gratuit sur inscription au 07 55 63 30 35.



## Déjections canines sur les trottoirs

**Vous l'avez déjà vu dans le magazine de janvier mais, un rappel de savoir-vivre s'impose**

On l'a tous vécu. Se retrouver à slalomer entre deux « crottes de chiens » sur le trottoir, en essayant d'éviter à tout prix de marcher dedans. Même si, avec le pied gauche, ça porte-bonheur ; il faut se l'avouer, avoir les chaussures souillées par des déjections canines, rien de plus énervant.

Sachez que tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public peut être sanctionné. En effet, **le ramassage des déjections de son animal est obligatoire!**

Si tout le monde fait preuve d'un peu de civisme, c'est notre cadre de vie tant apprécié qui sera préservé.



# LE TEMPS DES RÉPONSES



“

Pourquoi je me lève plus tôt cette année pour prendre le car scolaire ?

”



La mise en service de la 2x2 voies a permis la révision des circuits de cars scolaires. En limitant le trafic dans les rues étroites du centre-ville la sécurité et le cadre de vie des Martignolais s'en trouvent ainsi améliorés. Les compagnies de transport ont adapté leurs horaires pour faire face à ce nouvel itinéraire, ce qui se traduit par des passages quelques minutes plus tôt (moins de 5 minutes).



“

Peut-on de nouveau louer une salle communale ?

”



Oui, il est possible de louer une salle. Cette location est soumise au pass sanitaire ainsi qu'à l'application des gestes barrières. Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'accueil de la mairie.

“

Avec une amie, nous cherchons des joueurs de Scrabble. Étant en activité, de préférence en soirée. Un club existe-t-il ?

”



Des joueurs de Scrabble se rassemblent, salle de Gourden, mais en journée. Si des joueurs souhaitent un horaire de soirée, cela peut s'étudier. Contactez la mairie.



Pour toute idée de sujet, question, remarque, n'hésitez pas à solliciter la commission communication à l'adresse suivante : [edld@ville-martigneferchaud.fr](mailto:edld@ville-martigneferchaud.fr) et suivez la page facebook  **Martigné Ferchaud, Ville au naturel**

## ■ ASPRO (Association des professionnels de santé)

**Maison de Santé Pluridisciplinaire de Martigné-Ferchaud : Tous réunis pour mieux vous soigner !**

**Alors d'abord, c'est quoi une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) ?**

C'est tout simplement des professionnels de santé d'une localité qui se regroupent et s'organisent autour d'un projet de santé commun, c'est à dire des valeurs communes qu'ils cherchent appliquer dans leur quotidien pour améliorer la qualité des prises en charge de patients et leur qualité de vie au travail.

**Comment ça se passe à Martigné-Ferchaud ?**

La MSP de Martigné-Ferchaud est née en 2013 sous l'impulsion des acteurs de santé déjà existants et de la commune dans l'objectif commun de pérenniser l'offre de soin de proximité et d'éviter la désertification médicale et paramédicale. En parallèle, les locaux du pôle de santé, rue Guy Martin, sortaient de terre dans le but d'héberger sous le même toit ceux qui le désiraient. Mais attention, l'entité MSP de Martigné-Ferchaud regroupe autant les soignants du pôle de santé rue Guy Martin que les autres professionnels exerçants en cabinet de centre-ville.

Ces dernières années, de nombreux professionnels ont rejoint l'équipe. Ainsi, aujourd'hui, on compte environ 25 professionnels de santé et autres intervenants et partenaires :

- **3 médecins** : Florence Naval, Lydie Monteiro, Antoine Michel
- **3 Infirmières libérales** : Carole Roinson, Catherine Prier Hasle, Laurence Robin

- **1 orthophoniste** : Emilie Restif
- **1 sage-femme** : Alice Ducloux
- **4 kinésithérapeutes** : Ingrid Brun, Simon Nunge, Romain Lemesle, Julie Kergoat
- **2 pharmaciens** : Patricia et Xavier Durand
- **1 dentiste** : Jean Pierre Charton
- **1 podologue** : Maxime Colin
- **Ambulances Guerchaises** : Catherine Thommerot, Stéphane Blain
- **1 psychologue** : Sylvain Froger
- **1 ostéopathe** : Alexandre Peron
- **Le CLIC de la Roche aux fées**
- **L'ADMR** (cabinet infirmier) représentée par Lyse Peyrouset
- **1 infirmière ASALEE** : Sandrine Chareyre
- **2 Coordinatrices de MSP** : Angélique Hamon, Frédérique Onraët

**Qu'est-ce que ça nous apporte, à Martigné-Ferchaud ?**

Les objectifs de la MSP sont multiples et les professionnels de santé martignolais ont décidé de se concentrer sur 3 grands axes de travail en commun :

- La communication, entre professionnels, avec la population, les instances administratives (commune, département, région, ARS, CPAM, associations etc.)
- La qualité des prises en charge, au travers d'une meilleure coordination de soins, une bonne cohérence dans le parcours de soins des patients, de partages de connaissances, de compétences et d'échanges de pratiques.
- La prévention, pour rappeler toute l'importance du vieil adage « mieux vaut prévenir que guérir ».



Ainsi, les professionnels de santé de Martigné-Ferchaud ont à cœur que leurs patients puissent se sentir entourés par une équipe cohérente et soudée, avec professionnalisme, à fortiori dans les parcours de soins complexes.

Ce regroupement participe également à l'amélioration de la qualité de vie au travail des soignants en rendant leurs prises en charges plus efficaces, en créant du lien, de la bonne ambiance et un esprit d'équipe. Et ce confort de travail est le garant d'une bonne attractivité de la maison de santé pour l'arrivée de nouveaux professionnels de santé comme du maintien de ceux déjà en place.

**Concrètement, ça représente quoi ?**

Eh bien, après une première période de structuration et de mise en lien des professionnels entre eux au cours de laquelle on a vu l'action « santé-vous bien à Martigné ? », les soignants ont mis en place un logiciel commun avec lequel ils communiquent certaines informations médicales nécessaires à la prise en charge de leurs patients.



Photo © Malo Roinson

Ils mettent au point également des protocoles de prise en charge permettant de répondre à certaines situations complexes faisant intervenir plusieurs professions différentes de manière réfléchie et qualitative, comme la prise en charge du diabète pendant la grossesse, ou celle des patients âgés fragiles vivant à domicile.

Des réunions de concertation pluridisciplinaires sont organisées afin de discuter à plusieurs de situations mettant en difficulté certains professionnels et permettre à chacun d'améliorer sa pratique par l'échange et le partage des connaissances.

Pour mieux faire le lien avec la population, un site internet a été déployé (<https://msp-martigne-ferchaud.site-sante.fr>), des flyers reprenant l'offre de soins de premiers recours sont en cours de confection, des questionnaires et boîtes à idées sont en projet pour recueillir les besoins de chacun en matière de santé.

Des formations en interne (dédiées aux professionnels de santé) sur les 1<sup>ers</sup> secours en situations d'urgence, sur

la communication non violente (CNV) sont envisagées afin d'améliorer leurs qualités d'approche sur ces situations.

Enfin, des actions publiques de prévention autour de la thématique de la violence, de l'alimentation et, pour la troisième édition cette année, autour

du cancer du sein dans le cadre de l'action « Octobre Rose » sont prévues.

Et la liste des projets est loin d'être figée, les professionnels de santé se mobiliseront sur les sujets pour lesquels ils ressentiront un besoin que ce soit de la population ou d'eux-mêmes.

## Le mot de la fin

Comme dit précédemment, ce regroupement de professionnels de santé aspire à l'amélioration de la qualité des prises en charge de patients et de la qualité de vie au travail des soignants. De quoi rendre attractif notre territoire pour les futurs professionnels de santé martignolais qui pourront prendre place dans les locaux d'agrandissement du pôle de santé dont les travaux ont débuté récemment grâce à l'impulsion et au financement de la commune. Merci à chacun pour ce soutien.

Maintenons le lien, formons une belle équipe, tous ensemble, ici à Martigné-Ferchaud !

## ■ Extension de la maison de santé

Les travaux de l'extension de la maison de santé ont débuté par le terrassement avant l'été 2021. La durée prévisionnelle des travaux est de 52 semaines pour une livraison prévue en septembre 2022.

### En chiffres :

- 237 m<sup>2</sup>
- 2 cabinets dentaires
- 4 cabinets multi-usages
- 1 salle de réunion



### ■ Gymnastique martignolaise, de la « gym douce »

Ça y est, l'année sportive est lancée. Pour vous maintenir en forme, nous vous proposons des séances de gymnastique douce.

Pour garder votre souplesse, travailler l'équilibre, exercer la mémoire et pour le plaisir de passer un bon moment ensemble.

Les cours sont dispensés à la salle Sévigné de 10 h à 11 h le mercredi (sauf vacances scolaires). Il est préférable d'arriver un peu en avance pour commencer les cours à l'heure. Ces cours sont dispensés par un animateur diplômé de l'office des sports du Pays de la Roche-aux-fées.

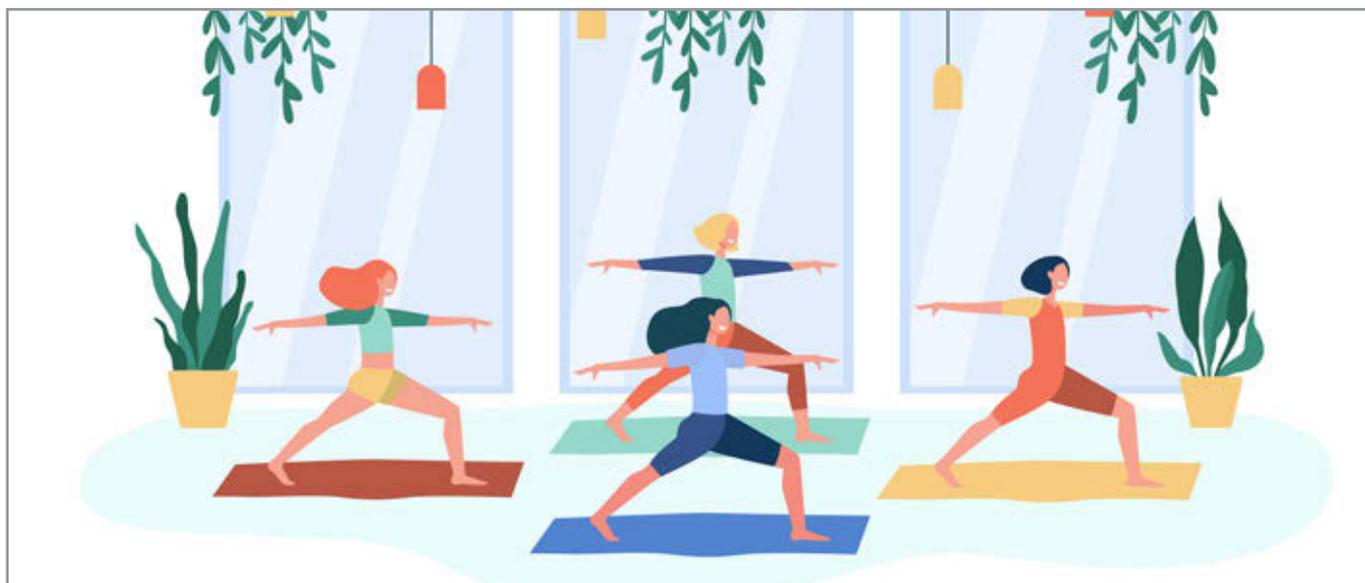
Il vous faudra venir avec votre pass sanitaire ainsi qu'un certificat médical de moins de 2 ans. Pour les nouvelles inscriptions, 2 séances d'essais sont possibles.

#### Contact

Marité Porcher 02 99 47 84 46

Annick Crossoir 06 44 84 24 17

Marie-Reine Morisseau 06 30 51 87 97



### ■ Recyclage du papier : des bornes sont à votre disposition dans la commune

Depuis maintenant 2 ans, le SMICTOM sud-est 35 met à disposition 2 bornes d'apport volontaire pour collecter et recycler le papier.

Ces deux bornes, de couleur bleue, sont situées sur la place St Thomas et sont à votre disposition 7 jours sur 7, 24 h sur 24.

Le partenariat entre l'école le Jardin des Mots et le collège St Joseph, permet la collecte de ces déchets par le SMICTOM sud-est 35 qui indemnise l'engagement des 2 établissements scolaires dans la démarche de recyclage des déchets. Cela permet de financer des projets

pédagogiques dans les 2 établissements.

Tous les papiers se trient et se recyclent, il suffit de les déposer au bon endroit :

un vrai jeu d'enfant !

Alors n'hésitez pas à venir les utiliser !



## DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

### ■ Apel école Saint Jean-Baptiste de la salle

Cela fait maintenant 4 ans que nous organisons notre traditionnel marché d'automne. Pour cette année, celui-ci aura lieu le vendredi 22 octobre de 17 h à 19 h dans la cour de l'école Saint

Jean-Baptiste de la salle.

Le marché sera ouvert à tous, vous pourrez y découvrir différents producteurs locaux.

L'école proposera également des ventes de paniers de légumes, des courges ainsi que du mobilier d'école.

Conformément aux dispositions sanitaires le pass sanitaire sera demandé.

## D'UNE VITRINE À L'AUTRE

Nous vous proposons une nouvelle rubrique dédiée à la découverte des entreprises martignolaises.

### ■ Garage Avrillaud

#### Historique

1960 : Création de l'entreprise par Guy et Emilienne Avrillaud. Maréchal-ferrant de formation, Guy ouvre un atelier de réparation de machines agricoles. Adroit de ses mains, il développe également des prestations en plomberie et électricité.

1970 : Guy Avrillaud démarre une activité de fabricant de remorques, de bennes 3 points et de herses.

C'est la même année qu'un bâtiment est construit pour accompagner le développement de l'entreprise. L'atelier, plus grand, facilite le travail et un espace extérieur permet d'exposer des produits.

1976 : Didier Avrillaud intègre l'entreprise en tant qu'apprenti.

1978 : La vente de machines agricoles vient enrichir l'offre de l'entreprise avec la distribution des tracteurs Renault.

1987 : Didier Avrillaud, mécanicien de formation, et son épouse, reprennent l'affaire. Les nouveaux dirigeants décident de recentrer l'activité sur la mécanique agricole. C'est donc l'abandon de l'électricité et de la plomberie.

1990 : Ouverture d'un magasin libre-service de 300 m<sup>2</sup>.

2010 : La structure devient Concessionnaire Lindner.

2019-2020 : Rodolphe et Lucie intègrent la structure familiale.

2021 : L'Ets Avrillaud évolue en devenant Concessionnaire McCormick.

Aujourd'hui, l'entreprise compte une dizaine de collaborateurs.

#### 60 ans d'expérience, ça compte !

L'entreprise familiale créée en 1960 est robuste : parfaitement intégrée à son environnement, elle a su s'appuyer sur ses qualités d'adaptation et son professionnalisme pour tisser des liens forts avec ses clients.

L'entreprise propose à ses clients professionnels :

- La vente et la réparation de tracteurs, neufs et occasions.
- La vente de matériels agricoles.
- Un magasin libre-service d'environ 300 m<sup>2</sup>.
- Un stock des principales pièces détachées.

#### Pratique

Ets Avrillaud : 02 99 43 11 29  
Didier.Avrillaud@wanadoo.fr

 Garage Avrillaud

Ouverture du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 18h  
et le samedi de 8h à 12h



Le partenaire pour vos besoins  
**Ets AVRILLAUD**

Concessionnaires  
**Lindner**  
**MCCORMICK**

**MARTIGNE-FERCHAUD (35) - 02 99 43 11 29**

# MARTIGNÉ AU PASSÉ COMPOSÉ

A l'occasion des journées européennes du patrimoine, pour à la fois célébrer les 140 ans de la ligne Rennes-Châteaubriant et sa réouverture récente aux voyageurs, le Cercle d'Histoire a conçu une exposition temporaire à la médiathèque et proposé deux flâneries allant de la place Sainte Anne à la gare. Cette journée a rencontré un franc succès, avec une centaine de visiteurs très intéressés par la proposition.

L'exposition présentait plusieurs juxtapositions de photos d'hier et d'aujourd'hui, divers plans d'époque, quelques coupures de presse et délibérations municipales, notamment celle de juillet 1860 qui présentait les intérêts pour Martigné-Ferchaud de la ligne et en demandait au préfet la création. « **Il se fait annuellement (...) pour près d'un million d'affaires en exportation et importation** », entre autres les ventes de fonte d'un fourneau « **sur le point de tomber** », ou les achats de chaux ou de guano pour l'agriculture. On apprend également qu'une fois la ligne obtenue, la mairie fera le vœu en 1890 que toutes les voitures, dont les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe, soient chauffées en hiver,



les bouillottes ayant été supprimées par décision du ministre des transports des trajets n'excédant pas deux heures ! Le trajet complet durait 1 h 26 en 1906.

L'ACCRET (Association Citoyenne Châteaubriant Rennes En Train), bien représentée lors de cette journée, faisait remarquer qu'en plus d'un siècle, le progrès n'avait été que de 14 minutes... La flânerie aura été l'occasion de présenter les positions de l'association et d'échanger avec les usagers présents sur les questionnements au sujet de la qualité de service.

Si la gare, détruite en 1998, et les installations ferroviaires encore présentes (quai de chargement de marchandises, pompe à eau pour alimenter les locomotives, atelier de réparation des locomotives, etc.) étaient la destination de la déambulation, de nombreuses informations ont été délivrées sur d'autres éléments remarquables du patrimoine martignolais, comme la place Sainte Anne, la minoterie Prime, les hôtels de l'époque, ou le collège agricole de la Rougeraie...

Une dernière anecdote en remontant de la gare : « **Le jeudi 16 avril 1931, l'explosion de la chaudière d'une locomotive a propulsé une plaque de fonte de plus de 100 kg vers la rue de la Gare, sectionnant un arbre. Elle finit sa course dans la salle à manger de la maison de Madame Dubel provoquant de sérieux dégâts matériels.** » Le groupe a pu constater que les trains actuels semblent plus sûrs puisque, organisation millimétrée du Cercle d'Histoire ou lobbying de l'ACCRET, le 16 h 15 s'est arrêté saluer les visiteurs, et est reparti à toute lenteur...



## ■ Françoise Lacheron, engagée par nature

La rencontre se passe dans sa nouvelle cuisine. Ils viennent en effet d'emménager dans une plus petite maison, plus adaptée, afin de laisser leur grande maison et leur grand jardin à la jeune génération. On perpétue cet esprit du vivre ensemble au hameau de La Cohue, où Françoise et Yves se sont installés au début des années 80, nourrissant alors pas mal de ragots et de fantasmes. Ce qu'on appelait avec une certaine méfiance « communauté » à l'époque était ni plus ni moins qu'un « habitat partagé » d'aujourd'hui, avec jardin et animaux collectifs, salle commune pour les repas, et espace de vie à soi.

Parisienne d'origine, elle s'installe d'abord à Rennes, avec son 1<sup>er</sup> mari, où elle obtiendra une maîtrise en Sciences de l'Environnement à Rennes 1. Mais lui part travailler pour l'OMS dans l'Océan Indien, la laissant avec ses deux filles. Compte tenu de son diplôme, la seule option pour elle était de travailler pour un bureau d'études et de beaucoup se déplacer, alors qu'elle ne voulait pas que son travail conditionne le reste. Elle décide alors d'entrer en école d'infirmière. C'est là qu'elle rencontre Yves, lui aussi élève infirmier en reconversion, qui lui parle de Martigné-Ferchaud. Elle intègrera l'institut médico-éducatif (IME) de Châteaubriant, où elle passera 33 ans. C'est un temps partiel, complété par un poste au GRETA, également à Châteaubriant. Elle y donne des cours de biologie et assure des accompagnements à la préparation de concours, où elle peut mettre en valeur sa formation complémentaire en sophrologie.

C'est du fait de ce parcours professionnel – et un peu aussi parce que c'est une femme – qu'on lui propose de devenir adjointe aux affaires sociales lors de son 2<sup>e</sup> mandat municipal. **« J'ai accepté d'être sur la liste de Pierre Jégu il y a 14 ans, à un moment où je venais de perdre une de mes filles. J'avais besoin de me secouer. Ça a en même temps été l'occasion de redécouvrir un peu Martigné-Ferchaud et les martignolais, moi qui étais da-**

**vantage tournée vers Châteaubriant. »**

Le premier mandat avait été l'occasion de découvrir le fonctionnement. Elle avait sensibilisé ses colistiers aux questions environnementales et d'alimentation bio, mais en tant que conseiller, les possibilités d'action sont assez limitées. Pour ce 2<sup>e</sup> mandat, elle souhaite être adjointe, mais ce sera à l'Environnement, une commission à créer, qu'elle est contente de voir s'être étoffée aux dernières élections. Également conseillère communautaire, elle prend part à beaucoup d'instances, en particulier dans le domaine de l'eau, et rencontre des gens intéressants. C'est plus facile de prendre certaines positions maintenant qu'elle n'est plus élue, **« je comprends que des élus doivent un peu ménager la chèvre et le chou, »** mais il faut avancer notamment sur la qualité de l'eau, l'Europe et la France ont mis des objectifs clairs. **« Il faut plutôt faire comprendre aux agriculteurs que leurs fermes sont des réserves de biodiversité, et quels intérêts ils ont à la protéger, que de brandir la menace de la suppression des pesticides. Il y a aussi une réalité agricole, qu'il ne faut pas idéaliser. On a besoin de points de rencontre et d'ouverture de part et d'autres. »**

« Faire connaître pour protéger » c'est le leitmotiv, qu'elle fait sien, de Bretagne Vivante, association naturaliste à laquelle elle adhère et qu'elle affectionne, depuis ses études à Rennes.

« Faire connaître pour protéger » s'applique aussi à son engagement dans Hirondelle. **« Au départ c'est le secours catholique qui était venu présenter au conseil municipal les problèmes de réfugiés à Rennes, avec un besoin d'hébergement. »** Françoise et quelques amis ont rapidement l'idée de créer une association (voir EDLD n°07). En retour de cette générosité, elle dit recevoir énormément : **« C'est un enrichissement d'être au contact de ces autres cultures, de ces gens qui ont la niaque, ont vraiment envie de vivre et travailler ici, et souffrent tellement d'avoir quitté leurs familles. »**

Elle admet fatiguer un peu plus vite, et pour cette raison ne regrette pas de ne pas avoir continué pour un 3<sup>e</sup> mandat. Elle déclare vouloir **« un peu lever le pied »**, mais s'apprête à partir à Paris où elle vient de devenir référente pour le grand ouest d'une association d'accompagnement de parents endeuillés ; alors on a un peu de mal à la croire !



*Françoise,  
engagée par nature  
septembre 2021*

### Saison des champignons : quelques conseils issus de l'ONF (Office National de la Forêt)

Tout d'abord renseignez-vous sur le lieu de cueillette. Les massifs forestiers de Martigné-Ferchaud sont tous privés... **Panneau d'affichage ou pas, la cueillette y est par principe interdite**, sauf autorisation obtenue auprès du propriétaire. Il en est de même dans les prairies.

**Équipez-vous d'un panier.** Les champignons sont fragiles et pourraient s'abîmer et s'écraser s'ils sont transportés dans un sac plastique. Mieux vaut éviter de cueillir les champignons que vous ne connaissez pas. On évitera les applis sur téléphone, qui sont à l'origine d'erreurs d'identification et de nombreuses intoxications... **Il vaut mieux demander l'avis d'un spécia-**

**liste, pharmacien ou mycologue.** Dans ce cas, si on veut ramener un échantillon, **on ne mélange pas l'espèce inconnue avec les autres champignons.**

Contrairement aux idées reçues, il faut arracher le champignon en entier, et non le couper. Le pied du champignon contient d'importantes informations (feutre mycélien, forme de la base du pied, morceaux de bois, couleur...) qui permettent son identification. De toutes façons, le « vrai » corps du champignon se trouve dans le sol et forme parfois des kilomètres de réseau de filaments ; ce qu'on cueille n'est que la partie visible qui sert à la reproduction. On sera donc

davantage attentif à respecter l'humus alentour, pas besoin de labourer le terrain.

Pour les espèces comestibles, **cueillez des champignons de taille adulte et en bon état.** Laissez sur place les plus petits ainsi que les vieux ou ceux qui sont abîmés, qui ont subi le gel.

Quant aux espèces non comestibles pour l'homme, elles sont sans doute appréciées par d'autres animaux, alors laissez-les sur place sans les abîmer.

Et si vous avez peur de vous tromper, vous pouvez aussi simplement profiter des pleurotes et lentins du chêne (shiitake) produits par Fabien Cosnet sur la commune !

#### Quelques exemples d'espèces courantes chez nous



##### Coulemelle

Excellent comestible  
Si le chapeau ouvert fait moins de 10cm de diamètre, peut-être une autre espèce qui elle est toxique



##### Rosé des prés

Très bon comestible  
S'il jaunit rapidement au contact et dégage une odeur désagréable, c'est un agaric jaunissant, toxique



##### Amanite tue-mouche

Toxique  
Rarement mortelle, a l'avantage d'être impossible à confondre !



##### Amanite phalloïde

Très souvent mortelle  
Difficile à confondre. Ne surtout pas toucher ni mettre en contact avec les autres champignons

## LES TEMPS DE LOISIRS

### La Recette de Séverine Massart, cuisinière au restaurant scolaire – Le Jardin des Mots



#### Chili végétarien

##### Ingrédients pour 6 à 8 personnes:

- 500 g de riz
- 400 g de tomates fraîches
- 100 g d'oignons
- 1 petite boîte de maïs
- 1 petite boîte de haricots rouges
- 600 g de haché nature végétal

1. Cuire le riz.
  2. Faire revenir les oignons dans l'huile d'olive, ajouter les tomates en quartiers.
  3. Laisser cuire quelques minutes.
  4. Ajouter le maïs et les haricots rouges puis le haché nature ainsi que le chili.
  5. Bien mélanger, laisser mijoter.
- Servir avec le riz.

# LES TEMPS DE LOISIRS

## Le coin des lecteurs

« Cette invitation à la lecture vous est proposée par Sandrine, bibliothécaire, et les bénévoles qui aident à assurer le bon fonctionnement de notre médiathèque « L'envol ». Une sélection pour ados et adultes et une sélection pour enfants. Bonne lecture à tous ! »

**La chauve-souris.** Benoît Broyart. Ed. La Cabane Bleue, coll. Suis du doigt



Page après page, le lecteur décide quelle chauve-souris il veut suivre et découvre la vie nocturne de cet animal, son habitat, son alimentation ou encore ses migrations. Une première approche de l'écologie et de la biologie.

Un excellent documentaire accessible dès 6 ans pour découvrir les chauve-souris en les suivant avec le doigt. Une mise en page aérée, un bon travail sur les illustrations et des infos claires et utiles pour enfin apprécier cet animal trop déprécié.

**Les voies de la liberté.**

Mélusine Mallender, Ed. Robert Lafont



Dix ans déjà que Mélusine parcourt seule le monde à moto en interviewant les habitants et plus particulièrement les femmes. Elle tisse au fil des ans une cartographie de la liberté dans des pays en mutation. Ce livre raconte son histoire où la liberté est devenue son chemin de vie. Elle nous fait voyager, rêver et réfléchir sur cette notion de liberté. Son écriture est très agréable, ponctué d'humour son récit est une vraie leçon de vie !

## MÉDIATHÈQUE

ANIMATION : 0-3 ANS  
**Bébés lecteurs** libe||ule

PLANNING 2021-2022

**LES LUNDIS**  
2 séances  
9h45 ou  
10h30  
sur inscription

LUNDIS

- 15 septembre
- 4 octobre en musique
- 8 Novembre
- 13 décembre en musique
- 30 janvier
- 21 février
- 14 mars en musique
- 4 avril
- 9 mai en musique
- 13 juin

[www.bibliotheques-rocheauxfees.fr](http://www.bibliotheques-rocheauxfees.fr)

Médiathèque de  
**MARTIGNE-FERCHAUD**

Inscription et renseignement par mail :  
mediatheque.martigneferchaud@rafcom.bzh ou au 02.99.47.83.12.

ANIMATION : 3-6 ANS  
**La tête dans les histoires** libe||ule

PLANNING 2021-2022

**LES MERCREDIS**  
11h  
30mn  
sur inscription

MERCREDIS

- 22 septembre
- 13 octobre
- 17 Novembre
- 15 décembre
- 5 janvier
- 23 février
- 16 mars
- 27 avril
- 18 mai
- 15 juin

[www.bibliotheques-rocheauxfees.fr](http://www.bibliotheques-rocheauxfees.fr)

Médiathèque de  
**MARTIGNE-FERCHAUD**

Inscription et renseignement par mail :  
mediatheque.martigneferchaud@rafcom.bzh ou au 02.99.47.83.12.

# LES TEMPS À VENIR...

(sous réserve des conditions sanitaires applicables au moment des évènements)

## ■ Octobre

- ▶ **13** : La tête dans les histoires 3-6 ans médiathèque L'Envol, 11 h - 11 h 30
- ▶ **13** : Bus PIMMS – place de l'église 10 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h
- ▶ **17** : Dimanche à la médiathèque - 10 h - 12 h
- ▶ **18** : Octobre rose – « Pour des seins sans pépins » - médiathèque L'Envol
- ▶ **21** : Conseil municipal
- ▶ **22** : Marché d'automne- école Saint Jean Baptiste de la Salle- 17 h- 19 h
- ▶ **28** : Tournoi « Mario Kart sur Switch » - médiathèque L'Envol

- ▶ **29** : Bus PIMMS – place de l'église 10 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h
- ▶ **31** : Dimanche à la médiathèque, 10 h - 12 h
- ▶ **31** : Concours de palets - Salle André Bréal

## ■ Novembre

- ▶ **5** : Thé dansant- espace des Maîtres Beurriers- 14 h
- ▶ **8** : Bébés lecteurs 0-3 ans médiathèque L'Envol, 10 h 30 & 11 h 15
- ▶ **13** : Fêtons l'automne- espace des Maîtres Beurriers- 19 h

- ▶ **14** : Commémoration du 11 novembre- monument aux morts - 11 h 30
- ▶ **14** : Dimanche à la médiathèque - 10 h - 12 h
- ▶ **17** : La tête dans les histoires 3-6 ans médiathèque L'Envol - 11 h - 11 h 30
- ▶ **18** : Conseil municipal
- ▶ **27** : Cérémonie de la Sainte-Barbe monument aux morts - 17 h
- ▶ **27** : Repas des Cadets Chelun- Martigné- espace des Maîtres Beurriers
- ▶ **28** : Dimanche à la médiathèque - 10 h - 12 h

**Passé sanitaire obligatoire**

**MARCHÉ D'AUTOMNE  
MARTIGNÉ-FERCHAUD**

**Vendredi 22 octobre  
17h-19h**

**producteurs et artisans locaux  
galettes saucisses à emporter  
(citrouilles, miel, confiture, pains, légumes,  
fromages, viandes, couture zéro déchet...)**

**OUVERT À TOUS**

Dans l'enceinte de l'école St Jean  
Baptiste de la Salle  
Renseignements au 07.83.76.90.09

**JEUX VIDÉO** libe||ule

**Tournoi Mario Kart  
sur Switch**

Tournoi inter-médiathèques, ouvert aux débutants/gamers dès 11 ans

**ENTRE  
DANS LE  
GAME**

**TOURNOI : 14h-16h**  
**26 OCTOBRE**  
Janzé, Essé,  
Boistrudan, Le Theil

**28 OCTOBRE**  
Brie, Marcillé Robert, Martigné  
Ferchaud, Coësmes  
À 16H30, PARTICIPE AU COMITÉ  
DE SÉLECTION DE JEUX VIDÉO  
en visio à Brie, Essé, Marcillé-Robert.

**FINALE : 15h-16h**  
**2 NOVEMBRE** : Brie, Essé, Le Theil,  
Marcillé-Robert en simultané

Médiathèques de  
**MARTIGNÉ FERCHAUD**

Gratuit // Sur inscription // Pass sanitaire obligatoire  
[www.bibliotheques-rocheauxfees.fr](http://www.bibliotheques-rocheauxfees.fr)

Logo of Roche aux Fées Communauté and Ile & Vilaine Communauté.